

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 20 décembre 2019	N° 2019-785

Convocation du 13 décembre 2019

Aujourd'hui vendredi 20 décembre 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, M. Jacques BOUTEYRE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC
M. Michel DUCHENE à M. Max COLES
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON
M. Kévin SUBRENAT à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Odile BLEIN à Mme Léna BEAULIEU
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Anne BREZILLON à Mme Zeineb LOUNICI
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Cécile BARRIERE
M. Jean-Louis DAVID à M. Jacques BOUTEYRE
Mme Michèle DELAUNAY à M. Vincent FELTESSE
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Christine PEYRE
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM
Mme Martine JARDINE à M. Jacques GUICHOUX
M. Pierre LOTHAIRE à M. Daniel HICKEL
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Philippe FRAILE MARTIN
Mme Arielle PIAZZA à Mme Dominique IRIART
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD

EXCUSE(S) :

Mme Marie-Christine BOUTHEAU.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 12h10
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA à partir 11h35
M. Michel VERNEJOUL à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h25
M. Erick AOUIZERATE à Mme Anne-Lise JACQUET à partir de 11h55
M. Nicolas BRUGERE à Mme Magali FRONZES à partir de 12h05
M. Bernard JUNCA à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h50
M. Eric MARTIN à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h00
Mme Gladys THIEBAULT à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 11h35
M. Serge TOURNERIE à Mme Christine BOST à partir de 12h15

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 20 décembre 2019	Délibération
	Direction générale RH et administration générale Direction pilotage emploi et dialogue social	N° 2019-785

Réorganisation de la Direction générale Haute qualité de vie - Direction gestion des déchets et propreté - Décision - Autorisation

Monsieur Jean-François EGRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le contexte particulièrement évolutif de la gestion et de la prévention des déchets conduit aujourd'hui Bordeaux Métropole, et plus particulièrement la DGDP (Direction générale déchets et propreté), à mener des actions en faveur de la transition vers une économie circulaire et non plus « linéaire » et renforce de ce fait la priorité donnée à la prévention de la production de déchets.

De plus, piloté dans son déploiement par le service études et prévention, le projet INDO (Informatisation des données de collecte) est dorénavant entré en phase d'utilisation opérationnelle dans les 2 services collectes. Il convient maintenant d'en développer son usage et d'en renforcer son appropriation par les équipes de l'exploitation, au service d'une amélioration des conditions de travail et de l'efficacité de la collecte.

Enfin, l'augmentation du plan de charge de certaines entités nécessite d'en adapter l'organisation dans un souci d'optimisation des moyens.

De façon conséquente et afin de rendre plus lisible l'organisation et les compétences portées, il est proposé de renommer plusieurs collectifs de travail dès lors que cela semble pertinent, à commencer par la Direction elle-même que nous proposons d'appeler désormais Direction Prévention et Gestion des Déchets.

La nouvelle organisation de la direction, détaillée ci-après, nécessite la création de 12 postes (3 catégorie A, 3 catégorie B et 6 catégorie C) ainsi que la transformation d'un poste de catégorie C en B. En contrepartie, 12 postes, actuellement vacants ou prochainement vacants sont supprimés (1 catégorie B, 11 catégorie C). Le détail de ces postes est indiqué en fin de rapport.

DIRECTION ADJOINTE SUPPORT ET ETUDES

Le SERVICE ETUDES ET PREVENTION devient le SERVICE STRATEGIE ET ECONOMIE CIRCULAIRE :

Transformation d'un poste de catégorie C en B – Création de 3 postes de catégorie A et d'un poste de catégorie B.

L'actuel Service études et prévention (SEP) de la direction adjointe support et études est composé de 10 postes.

Mise en place depuis huit ans, l'organisation et les moyens de ce service atteignent des limites, au regard en particulier :

- des attentes sur l'économie circulaire et des enjeux sur la politique de prévention des déchets. Ce sujet monte en puissance et des résultats sont attendus alors que Bordeaux Métropole est labellisée Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage et que la consommation de ressources doit être maîtrisée. Cette politique vient compléter et progressivement remplacer la politique de tri des déchets développée depuis les années 90. L'enjeu porté par la législation (loi pour une transition énergétique et croissance verte, paquet européen économie circulaire 2018 et feuille de route pour une économie circulaire) est désormais celui du « moins jeter » et de favoriser le développement de l'économie circulaire (réemployer, réparer ...), l'objectif étant d'accompagner le changement des comportements et de passer de l'amélioration du geste de tri à la réduction de déchets. De plus, l'extension des consignes du tri des plastiques simplifiera grandement le geste de tri à l'horizon 2021/2022.
- des projets importants d'aménagement portés par la Direction : évolution du site de Latule, création d'un centre de recyclage et d'une recyclerie rive droite, poursuite des aménagements de locaux de pré collecte, etc.).
- de la gestion du projet INDO qui, tout en nécessitant un pilotage central pour la cohérence et l'exploitation des données, entre désormais dans une phase d'intégration au quotidien au sein des équipes d'exploitation

Il est donc proposé, les évolutions suivantes :

Fusion de la section communication de proximité et du centre prévention avec la création d'un centre animation de la prévention des déchets

Après analyse, conseil auprès de la Direction conseil et organisation, entretiens individuels avec chaque agent et groupes de travail avec l'ensemble des agents concernés, le regroupement de la section communication de proximité avec le centre prévention sous une seule responsabilité est souhaitable afin d'assurer une cohérence d'intervention sur le territoire.

Le centre prévention devient donc centre animation de la prévention des déchets et est scindé en 2 unités selon les publics visés et les approches adoptées :

- une unité Eco gestes Déchets en charge du recueil des demandes des communes, de la préparation des interventions et des actions en contact direct avec les usagers, du suivi des indicateurs, du rapport d'activité de l'équipe, du suivi des subventions broyeur, de la gestion des stocks des outils et des supports de communication (composteurs, flyers, autres,...)
- une unité Animations des partenariats qui a pour mission d'animer et d'accompagner les acteurs relais de la réduction et du tri des déchets et de porter les actions

Un assistant pilotage et communication est rattaché au responsable de centre.

Cette nouvelle organisation nécessite la création :

- d'un poste de catégorie A responsable de centre,
- de 2 postes de catégorie B dont un par transformation d'un poste d'agent de communication de catégorie C actuellement vacant.

Le lieu de travail du centre animation de la prévention sera à terme sur le site de Bègles

Evolution du centre opérationnel et ressources en un centre stratégie patrimoniale

Sur la maîtrise d'ouvrage des projets, il est proposé la création d'un centre Stratégie patrimoniale.

Ce centre a pour missions :

- de conduire les opérations d'équipements de la direction. (Nouveaux centres de recyclage, extension des déchetteries, projets en lien avec l'évolution du site de Latule, implantation de mobiliers enterrés sur domaine public, etc.)
- d'assurer une veille juridique, réglementaire et documentaire et de veiller à la prise en compte des besoins de la direction dans les documents et projets d'urbanisme
- d'assurer une veille foncière pour les besoins d'équipements et de gérer le patrimoine foncier dont les décharges,

Le poste d'agent de maintenance de catégorie C mobilisé sur l'entretien des anciennes décharges est transféré au service valorisation dans la mesure où les tâches sont amenées à se réduire fortement suite à l'implantation de deux centrales photovoltaïques sur les sites du Bourgaillh et de Labarde à compter de juin 2019 et juin 2021 et suite à la mise en place d'eco pastoralisme sur Le Bourgaillh.

Cette nouvelle organisation nécessite la création d'un poste de catégorie A, responsable de centre.

Le poste actuel de responsable de centre de catégorie B est requalifié en poste de chargé d'opérations.

Création d'un centre gestion des données informatisées de collecte

L'équipe gestion des données informatisées de collecte est composée d'un responsable de centre, d'un assistant chargé d'études et d'un dessinateur. Ce centre est issu des chargés d'études de l'informatisation des données de collecte ainsi que de l'assistant chargé d'études.

Ses missions sont les suivantes :

- piloter l'informatisation des données de la collecte,
- suivre des données de levées de bacs,
- être chef de projet de certaines actions ou réflexions portant sur les évolutions organisationnelles de la collecte des déchets (évolution lourde des secteurs de collecte, ...),
- assurer la coordination avec les équipes d'exploitation et notamment les chargés de suivi de l'informatisation de la collecte,
- poursuivre le déploiement de l'informatisation des données de collecte sur l'apport volontaire.

Création d'une mission prospective et innovation : Elle sera rattachée au responsable de service et aura pour missions d'aider à la définition de la politique Déchets et l'accompagnement au changement.

Elle sera composée de 2 postes de chargés de mission de catégorie A :

- Un chargé de mission conception politique déchets (évolution du poste de chargé d'études existant) qui contribuera à la définition de la stratégie de la politique déchets et de l'économie circulaire et réalisera l'évaluation des politiques publiques de déchets
- Un chargé de mission accompagnement au changement (création de poste de catégorie A) qui réalisera les études et mènera les réflexions sur l'évolution du changement de comportement dans la prévention, les éco gestes, la collecte et la propreté

Le SERVICE ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET FINANCIER devient le SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER : création d'un poste de catégorie C.

Ce service, assure la gestion du budget annexe des Déchets soit un budget de 100 Millions d'Euros en fonctionnement et 11 Millions d'Euros en investissement en 2018, la préparation et la passation des marchés publics : soit une moyenne annuelle de 70 marchés publics traités, le suivi de l'exécution des marchés soit la comptabilité de plus de 2 500 factures et titres de recettes, l'analyse des coûts de revient du service de collecte et traitement des Déchets selon la méthode Compta-coût ainsi que le suivi de tous les indicateurs de la Direction et les relations aux repreneurs permettant de générer le rapport d'activité annuel et le secrétariat de la Direction.

Les synergies entre le suivi comptable des marchés et le centre Observatoire se sont développées avec le déploiement de l'outil « Compta coût » qui permet ces analyses et comparatifs nationaux.

Il est donc proposé de supprimer un centre et de regrouper sous une même responsabilité les activités de comptabilité analytique, d'exécution budgétaire et de statistiques en créant un centre Observatoire et financier.

L'augmentation constante des factures et titres de recette à traiter, la complexification des procédures financières, l'impact de la montée en puissance des autres services de la direction nécessitent la création d'un poste supplémentaire de comptable de catégorie C pour faire face à ce surcroît d'activité et respecter les délais de paiement.

L'activité relative à la préparation et à la passation des marchés sera rattachée directement à la responsable de service.

Le SERVICE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES devient le SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES : création d'un poste de catégorie C

Ce service, assure la gestion des quelques 950 agents de la Direction. Il intervient à tous les stades de la vie des agents dans la direction, dont la gestion des congés, des temps, de l'absentéisme. L'activité de ce service se décline ainsi en de multiples tâches : définition des postes, recrutement, formation, évaluations.....

Il est proposé :

- de renforcer les effectifs par la création d'un poste d'assistant administratif de catégorie C afin de faire face à l'augmentation du plan de charge du service liée à la déconcentration de la gestion des recrutements des agents contractuels
- d'ouvrir au cadre d'emplois des agents de maîtrise la fiche de poste du formateur compte tenu de l'évolution et de la spécificité de ses missions

DIRECTION ADJOINTE EXPLOITATION :

SERVICE VALORISATION : création de 2 postes de catégorie C

Le service Valorisation, au sein de la Direction gestion des déchets et propreté, gère les 16 centres de recyclage de Bordeaux Métropole. Ce service reste organisé en 3 centres dont 2 d'entre eux voient leurs missions évoluer :

- *Le centre « Centres de recyclage »* dont les missions restent inchangées mais dont les effectifs sont complétés par la création de 2 postes d'agent de conduite de catégorie C suite à l'évolution des missions des postes du Centre de Transfert de Touban et à la constante augmentation de l'activité des déchetteries.
- *Le centre Entretien.* Ce centre est consacré au pilotage de l'équipe régie en charge de la maintenance des centres de recyclage. Mais il assure également le suivi financier des marchés, le suivi budgétaire, le contrôle des données ainsi que les relations avec les prestataires. Il a enfin en charge de pérenniser la fiabilisation des données et indicateurs et d'assurer la mise en place du projet GEDO (Gestion des données).

Comme indiqué plus haut, un poste d'agent de maintenance du Service Etudes et Prévention est transféré dans ce centre.

- *Le Centre Travaux.* Ce centre est consacré au suivi de la gestion administrative du service et technique des marchés. Il a en charge le suivi des travaux réalisés par les prestataires privés. Les 2 postes d'assistantes administratives actuellement rattachés directement au responsable de service sont transférés dans ce centre.

SERVICES COLLECTES BEGLES ET LATULE: création de 2 postes de catégorie B et de 12 postes de catégorie C

Projet INDO : début de la phase d'utilisation opérationnelle

Piloté dans son déploiement par le service études et prévention de la DGDP, le projet INDO (Informatisation des données de collecte) est dorénavant entré en phase d'utilisation opérationnelle dans les 2 services collectes.

Il convient aujourd'hui d'en développer son usage et d'en renforcer son appropriation par les équipes de l'exploitation, au service d'une amélioration des conditions de travail et d'une optimisation de la collecte.

Dans cette perspective, il est proposé de doter chaque service collecte d'un poste de technicien en charge du suivi de l'informatisation de la collecte de catégorie B. Ils seront rattachés hiérarchiquement au responsable de service.

SERVICE COLLECTES BEGLES :

Centre Support Collectes – Unité Proximité :

Dans le cadre de la mutualisation, la surveillance du domaine public sur Bordeaux a été transférée au pôle territorial de Bordeaux.

5 agents de l'USID (Unité surveillance intervention déchets) ayant été ainsi mutés au sein de ce pôle territorial, et un poste de responsable de la section USID étant également vacant, la direction a recherché une optimisation des moyens humains de l'unité Proximité du Centre Support Collectes en regroupant les sections Suivi Qualité Clients et USID.

Cette nouvelle section, dénommée *Section Suivi Qualité et Intervention Déchets* est ainsi composée de 16 postes de catégorie C : 2 responsables de section, 13 postes chargés du suivi qualité et intervention déchets et d'un poste d'assistant technique habitat collectif qui résulte de la requalification d'un poste existant d'agent de proximité.

La Section communication de proximité est quant à elle transférée au Service stratégie et économie circulaire.

Centre Apport Volontaire : création de 2 postes de catégorie C

L'effectif des postes de grutiers affectés à la collecte des bornes et mobiliers d'apport volontaire (verre, ordures ménagères résiduelles, ordures ménagères recyclables) est directement lié au nombre de bornes implantées sur le terrain.

Cet effectif avait été porté à 22 en 2015 en intégrant la densification des bornes à verre.

Depuis 2017, et jusqu'à fin mai 2019, 335 bornes ou mobiliers ont été mis en service.

Il est donc nécessaire de renforcer les effectifs du Centre apport volontaire par la création de 2 postes de grutiers.

SERVICE COLLECTES EYSINES/LATULE

Centre de Transfert et Usines :

Le Centre de transfert et usines (CTU) est un service support de la DGDG dont la vocation est le transport des déchets issus de la collecte et des centres de recyclage vers les exutoires de traitement et de valorisation. L'activité du centre est répartie sur deux sites distincts : l'un situé sur le dépôt de Latule, l'autre qui partage le site du centre de recyclage de Saint-Médard-en-Jalles qu'il convient de nommer site de Touban.

L'objet de cette réorganisation vise à adapter le fonctionnement du centre à l'évolution de la charge de travail liée à la création de la zone Ouest de collecte en 2016 et du passage à 5 jours de collecte de la zone Centre et du CTU depuis février 2019.

1. Les objectifs de ce projet de réorganisation

Le projet de réorganisation du CTU vise à adapter le fonctionnement du service aux nouveaux tonnages collectés par les zones de collecte ainsi réorganisées tout en :

- *Clarifiant l'organisation*
- *Optimisant les rotations des chauffeurs « super-lourd » vers les exutoires*

L'analyse du nombre de rotations réalisées par les chauffeurs du centre de transfert montre qu'une diminution du temps d'attente au chargement des semi-remorques et des trajets à vide entre les deux centres permettraient d'optimiser le nombre de rotations par chauffeur. Par cette optimisation, le centre de transfert pourrait réinternaliser des missions.

2. Principe, déroulé et accompagnement de la réorganisation

En février 2018, les 5 agents de maîtrise du CTU ont été sollicités afin d'apporter leurs idées et pistes d'amélioration. Une synthèse des avis a été réalisée le 12 février 2018 et a servi de base de réflexion pour la première proposition de réorganisation.

Le projet de réorganisation a ensuite été présenté aux agents du CTU en septembre 2018. Les avis émis ont permis d'apporter des adaptations au projet initial. Cette nouvelle organisation fut éprouvée via un test grandeur nature du 5 novembre au 15 décembre 2018, accompagné d'un suivi rigoureux d'indicateurs choisis en fonction des objectifs attendus.

Les conclusions du test ont été présentées aux équipes les 6 et 7 février 2019, le projet actualisé de la nouvelle organisation le 27 mars 2019.

3. Les nouveaux profils horaires :

Le projet de réorganisation concerne les chauffeurs de semi-remorques et l'organisation des tâches

journalières des agents polyvalents de Touban.

3.1. Les chauffeurs de semi-remorques

Sur le dépôt de Latule, les plages horaires du matin (5h00 – 12h15) et d'après-midi (11h45 – 19h00) sont conservées à l'identique. L'arrêt des repos tournants permet l'augmentation de l'effectif chauffeur d'un agent. La plage horaire de journée (9h00-16h45) est abandonnée sur Latule et transférée sur le site de Touban. Cette plage horaire concerne un chauffeur.

Sur le dépôt de Touban, une nouvelle plage horaire 7h00 – 14h45 est créée. Cette plage horaire vient en complément de l'actuelle 9h00 – 16h45 et permet de mieux répartir la présence des chauffeurs et des ensembles routiers pendant les pics d'activité du service de collecte. De cette manière, il y a moins d'attente pour les équipes de collecte lors du vidage et pour les chauffeurs du CTU pour le chargement des remorques. Cette mesure concerne 3 chauffeurs volontaires qui basculent sur ce nouveau créneau de travail.

La mise en place de cette organisation des chauffeurs pendant la phase test a montré une réduction des locations d'ensembles routiers avec chauffeurs de 38% malgré un contexte de circulation perturbé fin 2018.

3.2. Les agents polyvalents et agents de quai

Sur le site de Latule, aucune modification des profils horaires n'est envisagée. Afin d'optimiser l'évacuation des déchets vers les exutoires, le poste de pontier sera prioritairement occupé par un agent polyvalent.

Sur le site de Touban, le profil horaire 5h00 – 12h15 est transformé en 7h00 – 14h45 afin d'adapter la présence des agents polyvalents et de leur encadrement à l'activité des équipes de collecte. Cette mesure concerne deux agents polyvalents.

Par ailleurs, les agents du site seront exclusivement dédiés au centre de transfert des déchets pendant l'activité collecte, le matin.

L'organisation des tâches réalisées l'après-midi seront priorisées de la manière suivante :

1. Chargement des TVI,
2. Entretien du site
3. Aide au fonctionnement du centre de recyclage.

Ce principe a également été observé au cours du test et a donné des résultats satisfaisants.

Cette nouvelle planification des tâches génère une diminution d'un équivalent temps plein au profit du centre de recyclage. Cette diminution horaire est compensée par la création d'un chauffeur des centres de recyclage.

CONCLUSIONS :

En contrepartie des créations de postes effectuées par la direction Gestion des déchets et propreté, il est proposé la suppression des postes vacants suivants :

- 1 Assistant marchés/projets – Service valorisation
- 1 contremaître zone Centre (agent de maîtrise) – Service Collectes Eysines/Latule
- 1 chef de section suivi qualité clients (agent de maîtrise) – Service collectes Bègles
- 1 gestionnaire bureautique (agent de maîtrise) – Centre matériels et sites
- 2 agents exécution entretien Sites (Latule) – Centre matériels et sites
- 1 agent d'exécution entretien matériels (Eysines)
- 1 agent chargé pesée, accueil Standard – Centre matériels et sites
- 2 agents Suivi qualité interventions déchets (adjoint technique) – Service collectes Bègles
- 2 agents d'exploitation polyvalents Centre de transfert et usines

Dans certains cas limitativement prévus par la loi (article 3-1 à 3-3 de la loi N° 84-53 et lorsque cette éventualité se présente, certains emplois peuvent être pourvus par des agents non titulaires de manière temporaire ou de manière permanente.

Sont concernés les postes suivants :

- ✓ Responsable du Centre animation de la prévention des déchets
- ✓ Chargé de mission accompagnement au changement

En application de la délibération 2006/0828 du 28 novembre 2006 relative à la rémunération des agents non titulaires, les rémunérations pourront être fixées en référence à la grille indiciaire :

- du cadre d'emplois des ingénieurs soit une rémunération annuelle brute comprise entre 21 818 € euros (1er échelon du grade d'ingénieur) et 44 873 € euros annuels (dernier échelon du grade d'ingénieur principal)
- ou du cadre d'emplois des attachés soit une rémunération annuelle brute comprise entre 21 818 € euros (1er échelon du grade d'attaché) et 44 873 € euros annuels (dernier échelon du grade d'attaché principal).

Par ailleurs, les primes et indemnités versées aux contractuels seront mentionnées au contrat en vertu des articles 19 et 20 du décret N°2012-1246 du 7 novembre 2012 permettant l'exactitude des calculs de liquidation.

Conformément à la délibération 2018/418 du 6 juillet 2018 relative au nouveau Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), il convient de rajouter le montant brut mensuel alloué au groupe de fonction correspondant à ces postes ainsi que les sommes de 19,44 € bruts mensuels au titre de la prime de transport et de 850,68 € au titre de la prime de vacances et de fin d'année versée en deux fois.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'arrêté du Président n°2016/2226 en date du 20 décembre 2016 arrêtant l'organisation générale des services,

VU l'avis émis par le comité technique du 3 octobre 2019,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QU' afin de permettre un meilleur fonctionnement des services, des ajustements ou des évolutions d'effectifs apparaissent nécessaires pour consolider les effectifs mutualisés et répondre à de nouveaux projets métropolitains,

CONSIDERANT QUE ces emplois doivent correspondre aux grades des cadres d'emplois territoriaux ou aux emplois fonctionnels des collectivités et sont normalement pourvus par des fonctionnaires,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser les créations et transformations ci-dessus mentionnées.

Article 2 : d'autoriser les suppressions citées.

Article 3 : d'autoriser le recours éventuel aux agents non-titulaires pour les postes mentionnés.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 20 décembre 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 24 DÉCEMBRE 2019	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Jean-François EGRON
PUBLIÉ LE : 24 DÉCEMBRE 2019	

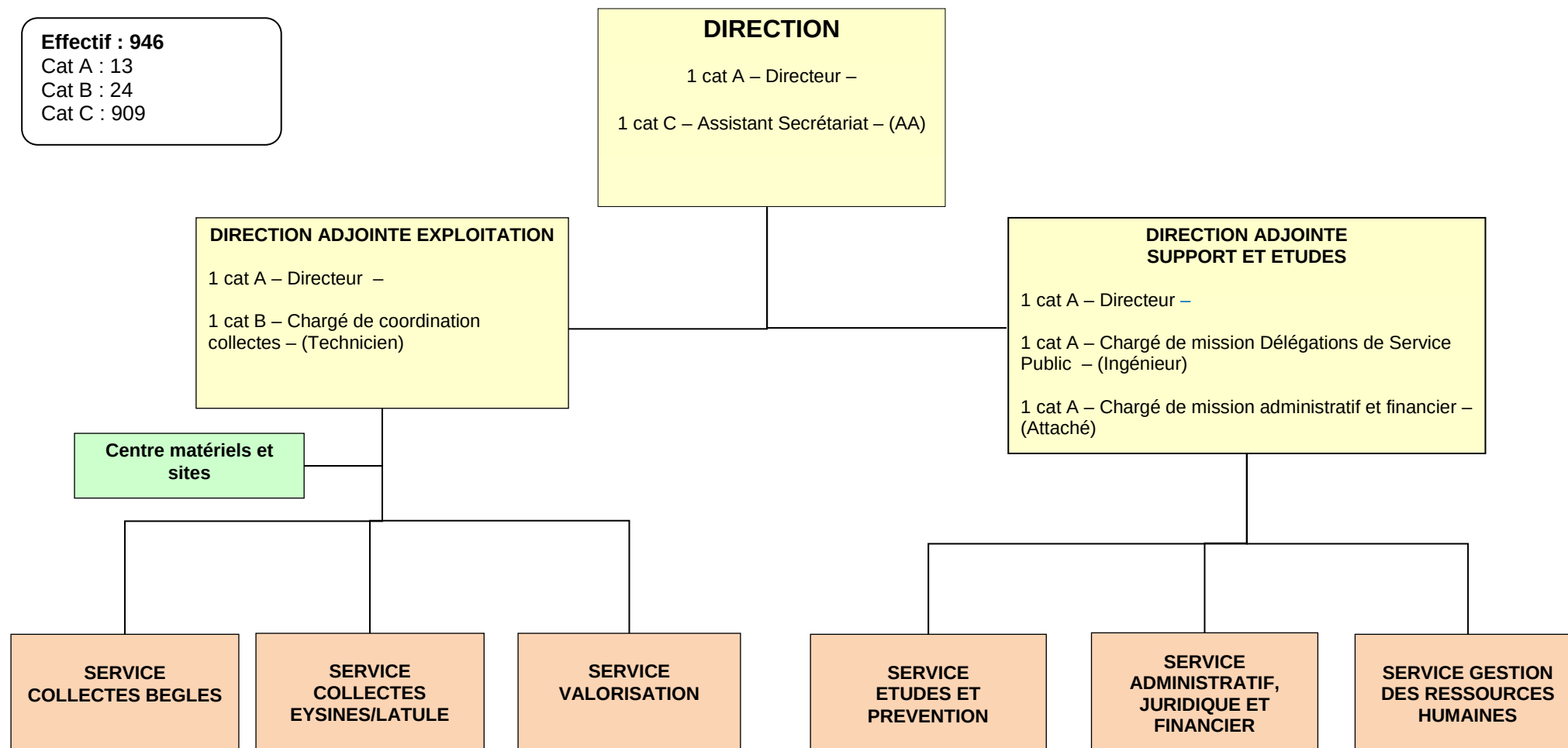
DIRECTION GESTION DES DECHETS ET PROPRETE

Effectif : 946

Cat A : 13

Cat B : 24

Cat C : 909



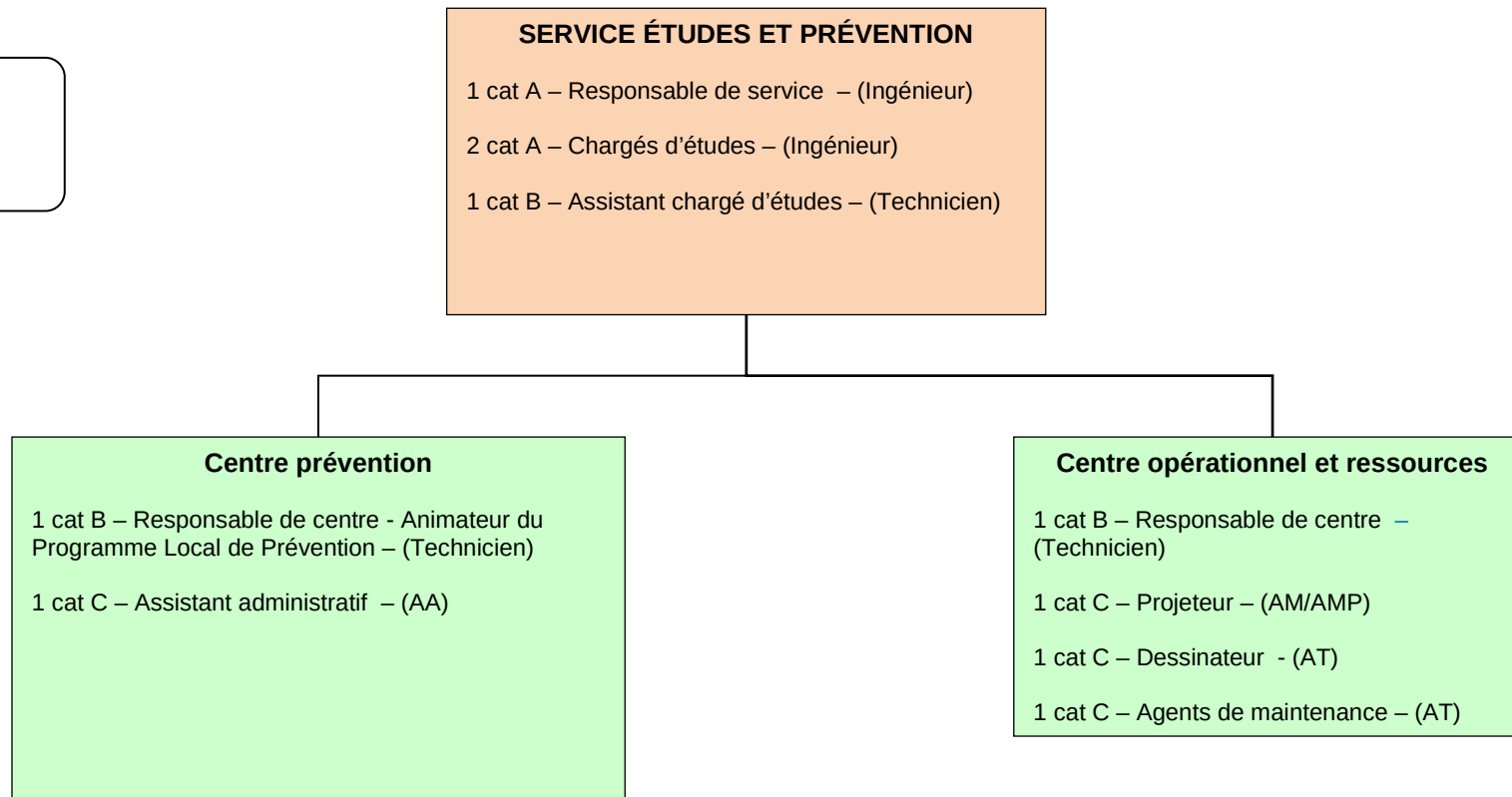
DGDP - DIRECTION ADJOINTE SUPPORT ET ETUDES

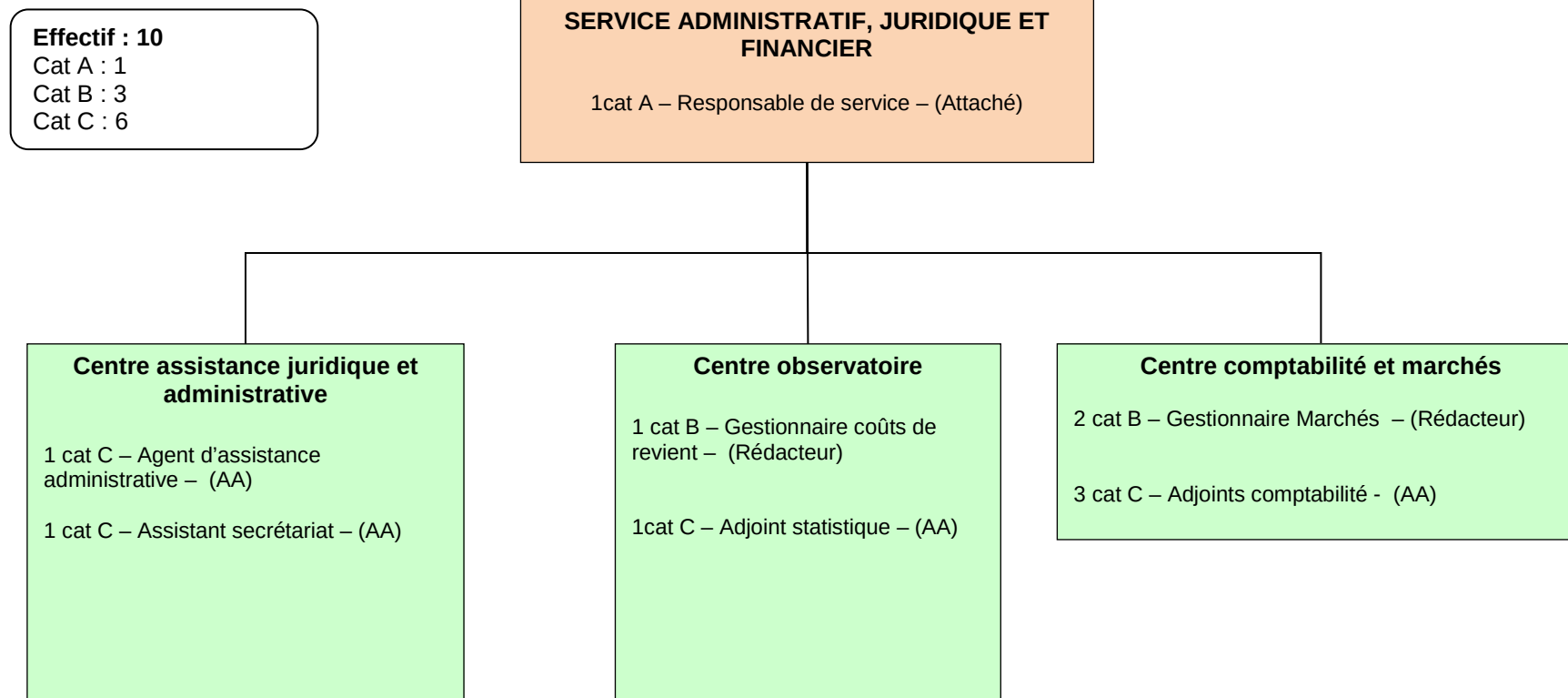
Effectif : 10

Cat A : 3

Cat B : 3

Cat C : 4



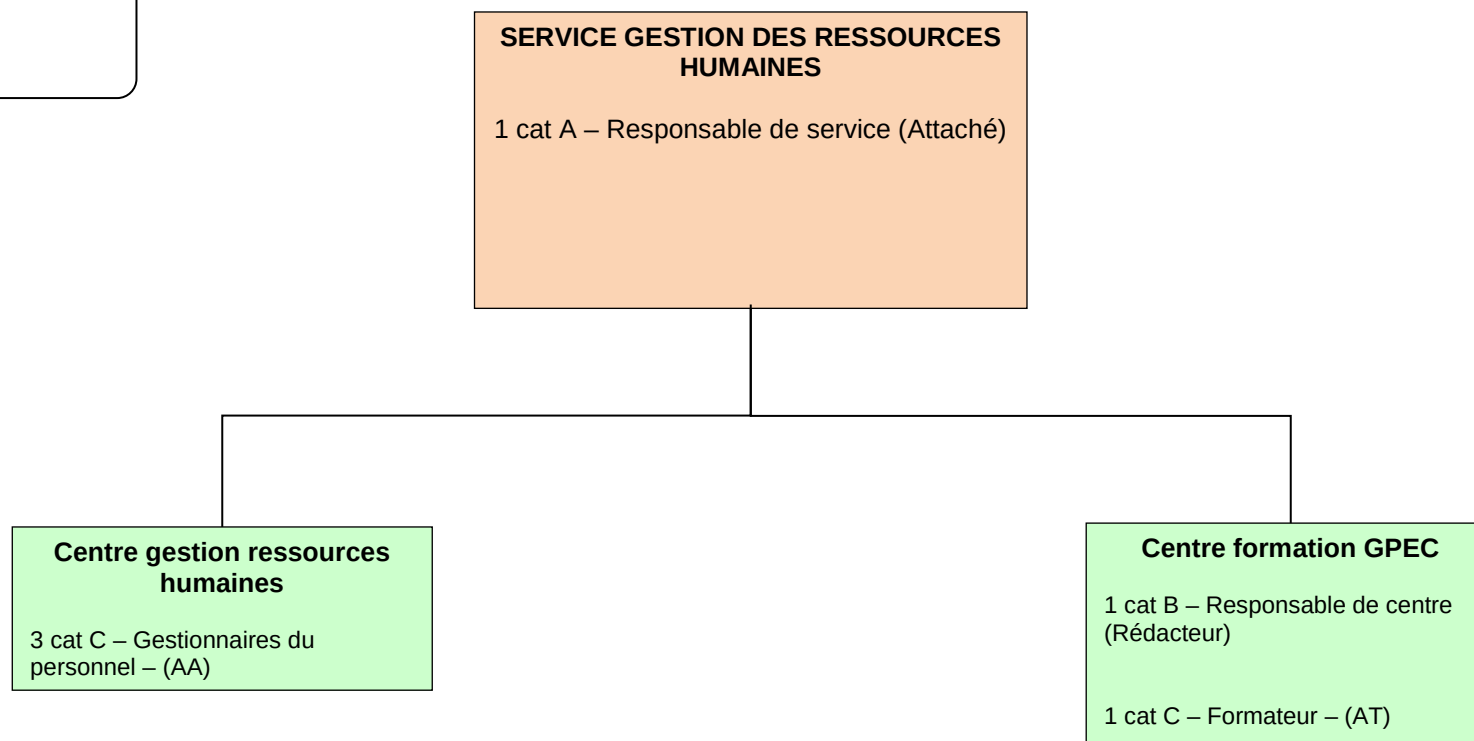


Effectif : 6

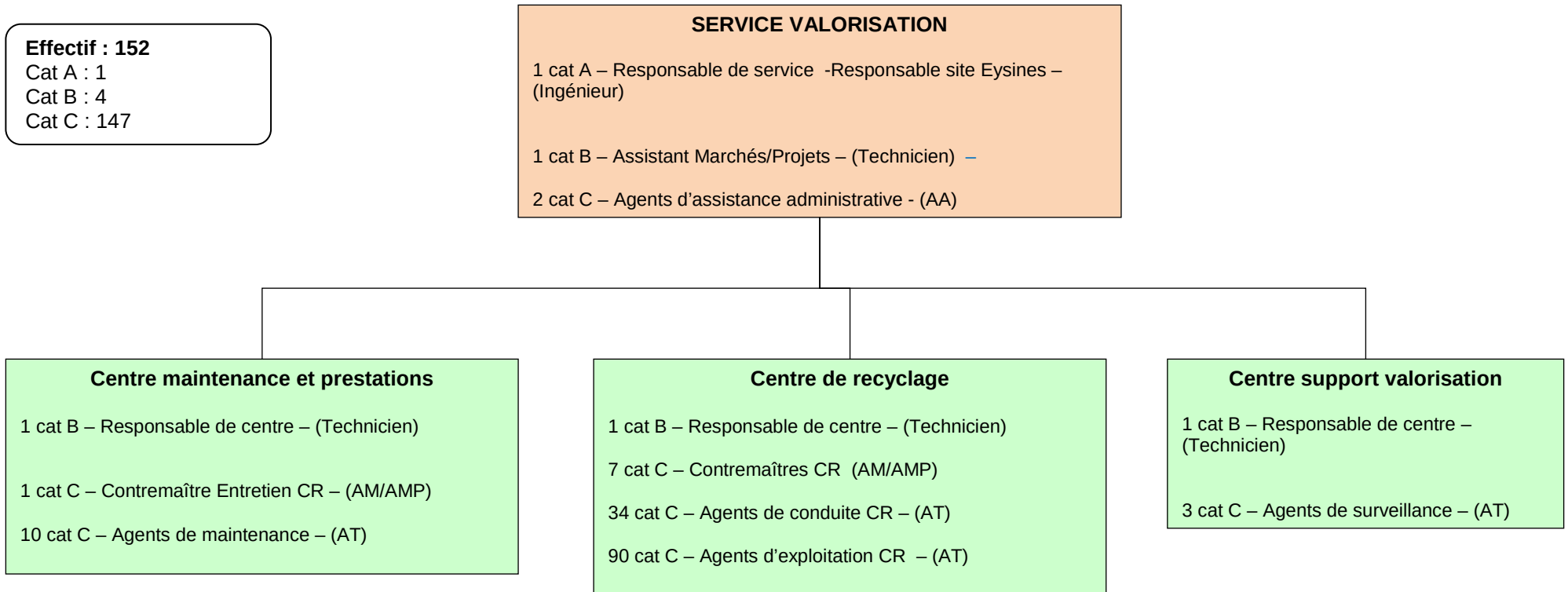
Cat A : 1

Cat B : 1

Cat C : 4



DGDP - DIRECTION ADJOINTE EXPLOITATION



Effectif : 316

Cat A : 1

Cat B : 7

Cat C : 308

SERVICE COLLECTES BEGLES

1 cat A – Responsable de service – Responsable site de Bègles (Ingénieur)

1 cat C – Agent d'assistance administrative (AA)

Zone nuit

1 cat B – Responsable de zone (Technicien)

1 cat C – Adjoint au Responsable de zone (AM/AMP)

3 cat C – Contremaîtres Nuit (AM/AMP)

12 cat C – Agents de conduite Nuit (AT)

36 cat C – Agents de collecte Nuit (AT)

Zone sud

1 cat B – Responsable de zone (Technicien)

1 cat C – Adjoint au Responsable de zone (AM/AMP)

3 cat C – Agents d'assistance administrative (AA) :

5 cat C – Contremaîtres Jour (AM/AMP)

49 cat C – Agents de conduite Jour (AT)

118 cat C – Agents de collecte Jour (AT)

Centre support collectes

1 cat B – Chef de centre (Technicien)

Unité proximité

1 cat B – Responsable d'unité (Technicien)

1 cat C – Agent d'assistance administrative (AA)

1 cat C – Chef de section Suivi Qualité Client (AM/AMP)

2 cat C – Agents de proximité (AT)

2 cat C – Chefs de section USID (AM/AMP)

14 cat C – Agents de surveillance USID (AT) :

1 cat C – Chefs de section Client Habitat Collectif (AM/AMP)

2 cat C – Chefs de section Communication de proximité (AM/AMP)

14 cat C – Agents de communication (AT)

Unité surveillance

1 cat B – Responsable d'unité (Rédacteur)

3 cat C – Agents de surveillance de prestation (AM/AMP)

Centre apport volontaire

1 cat B – Responsable de centre (Technicien)

4 cat C – Contremaîtres d'exploitation (AM/AMP)

22 cat C – Agents grutiers (AT) :

6 cat C – Agents de lavage (AT) :

2 cat C – Agents maintenance du parc (AT) :

Centre redevance spéciale

1 cat B – Responsable de centre (Rédacteur)

5 cat C – Agents d'assistance administrative (AA)

Effectif : 387

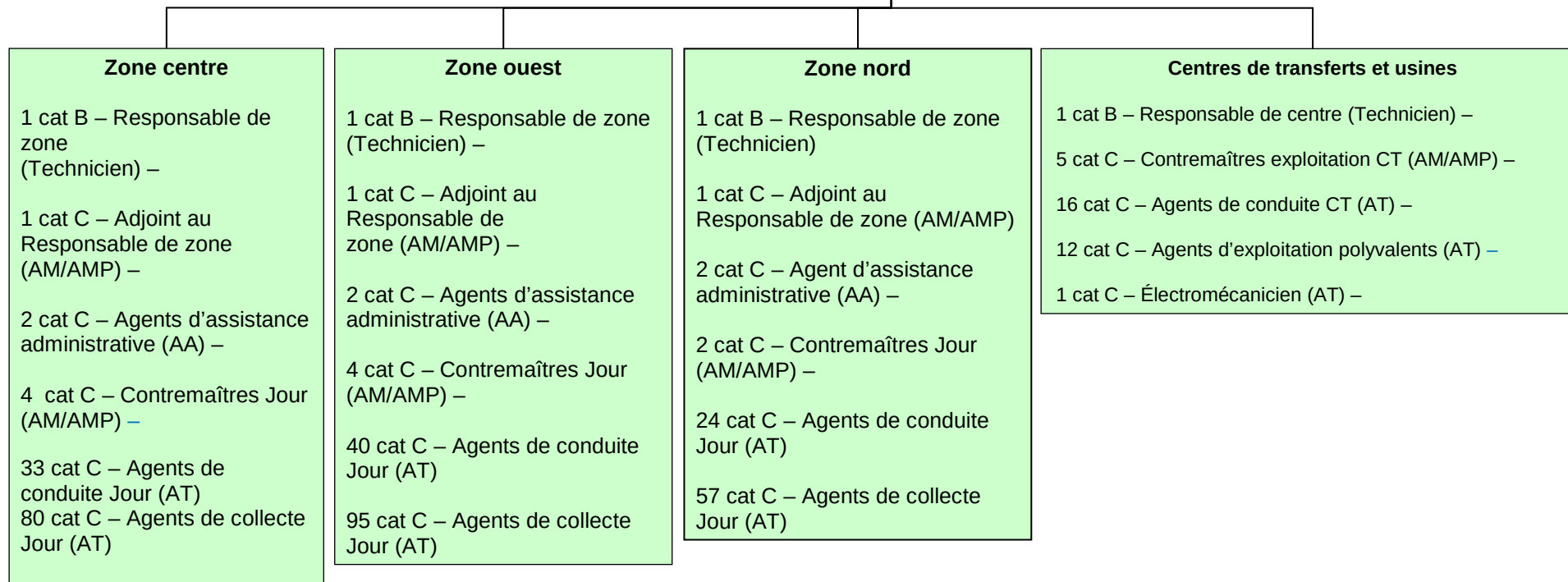
Cat A : 1

Cat B : 4

Cat C : 382

SERVICE COLLECTES EYSINES/LATULE

1 cat A – Responsable de service – Responsable site
Eysines/Latule (Ingénieur)



DGDP - DIRECTION ADJOINTE EXPLOITATION

Effectif : 58

Cat A : 0

Cat B : 1

Cat C : 57

Centre matériels et sites

1 cat B – Responsable de centre –

1 cat C – Gestionnaire bureautique –

Unité entretien matériels Latule

1 cat C – Responsable
d'unité –

2 cat C – Adjoints au chef
d'unité –

6 cat C – Agents d'exécution
entretien matériels –

Unité entretien matériels Bègles

1 cat C – Responsable
d'unité –

2 cat C – Adjoints au chef
d'unité –

8 cat C – Agents
d'exécution entretien
matériels –

Unité entretien matériels Eysines

1 cat C –
Responsable d'unité

2 cat C – Adjoints au
chef d'unité –

6 cat C – Agents
d'exécution entretien
matériels

Unité entretien site Latule

1 cat C – Responsable d'unité

3 cat C – Magasiniers polyvalents

5 cat C – Agents d'exécution
entretien sites

5 cat C – Agents chargés de la pesée,
accueil, standard

Unité entretien site Bègles

1 cat C – Responsable
d'unité

2 cat C – Magasiniers
polyvalents

4 cat C – Agents
d'exécution entretien
sites

Unité entretien site Eysines

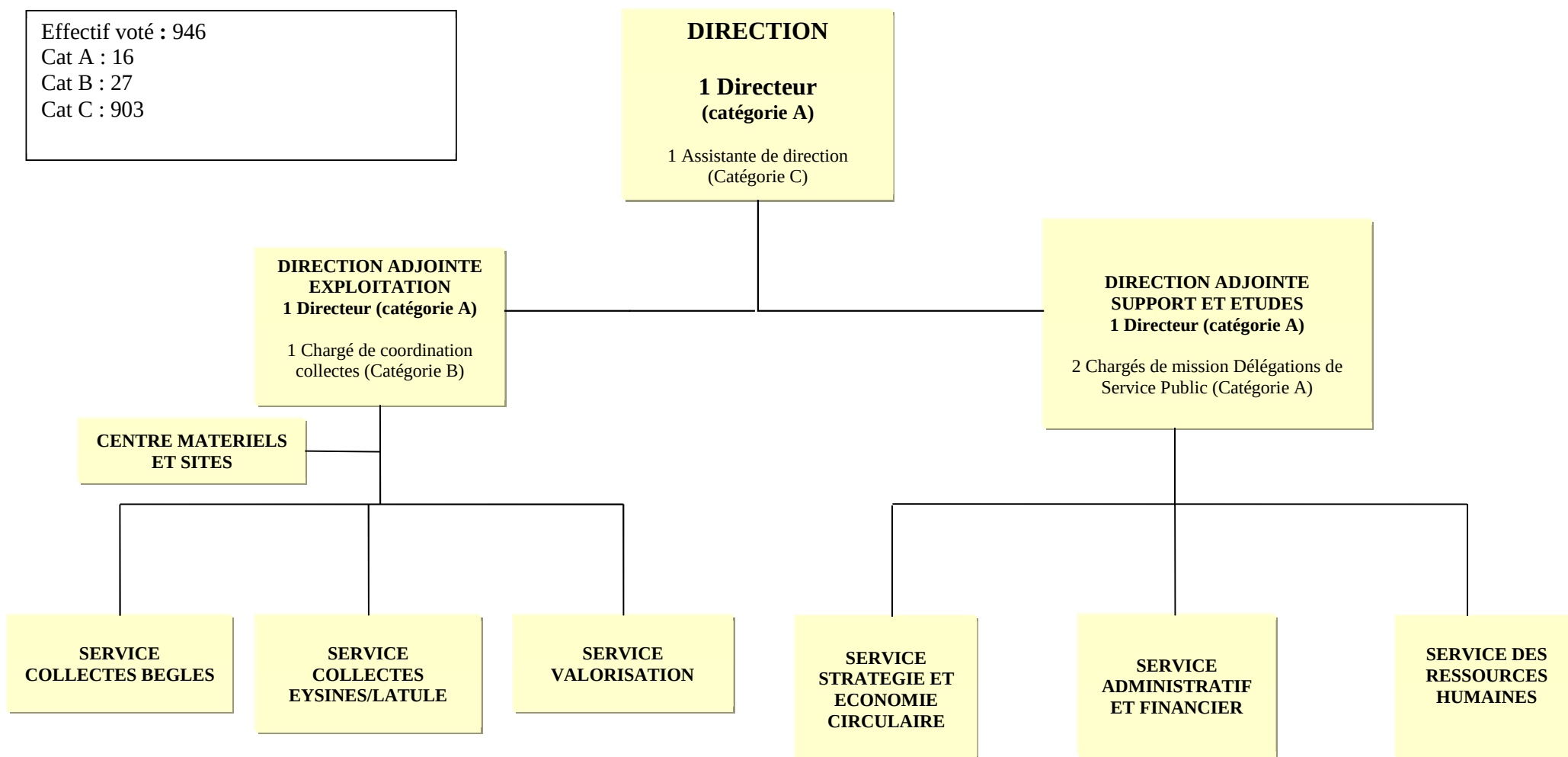
1 cat C – Responsable
d'unité -

1 cat C – Magasinier
polyvalent

4 cat C – Agents
d'exécution entretien
sites

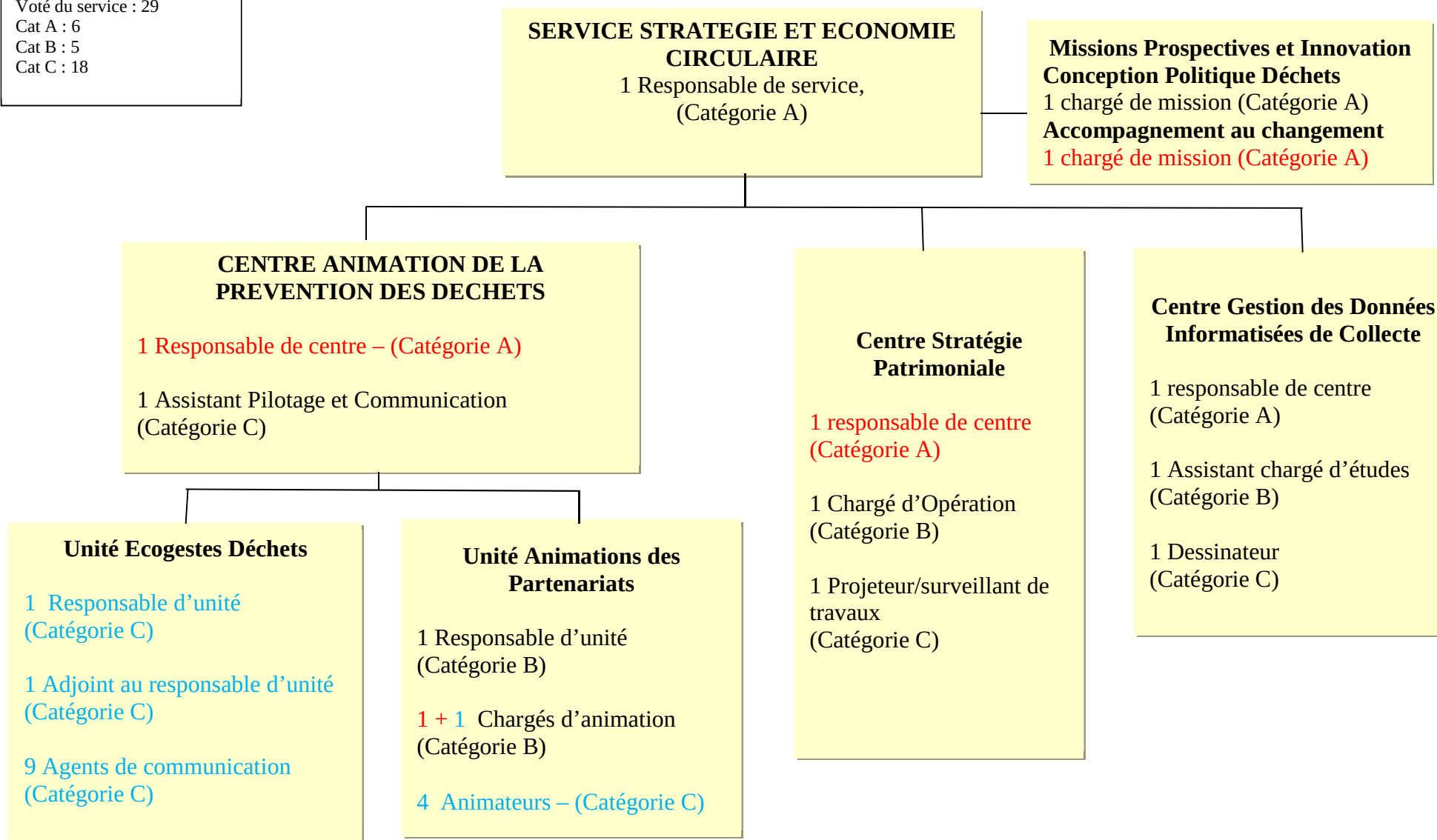
DIRECTION PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Effectif voté : 946
Cat A : 16
Cat B : 27
Cat C : 903



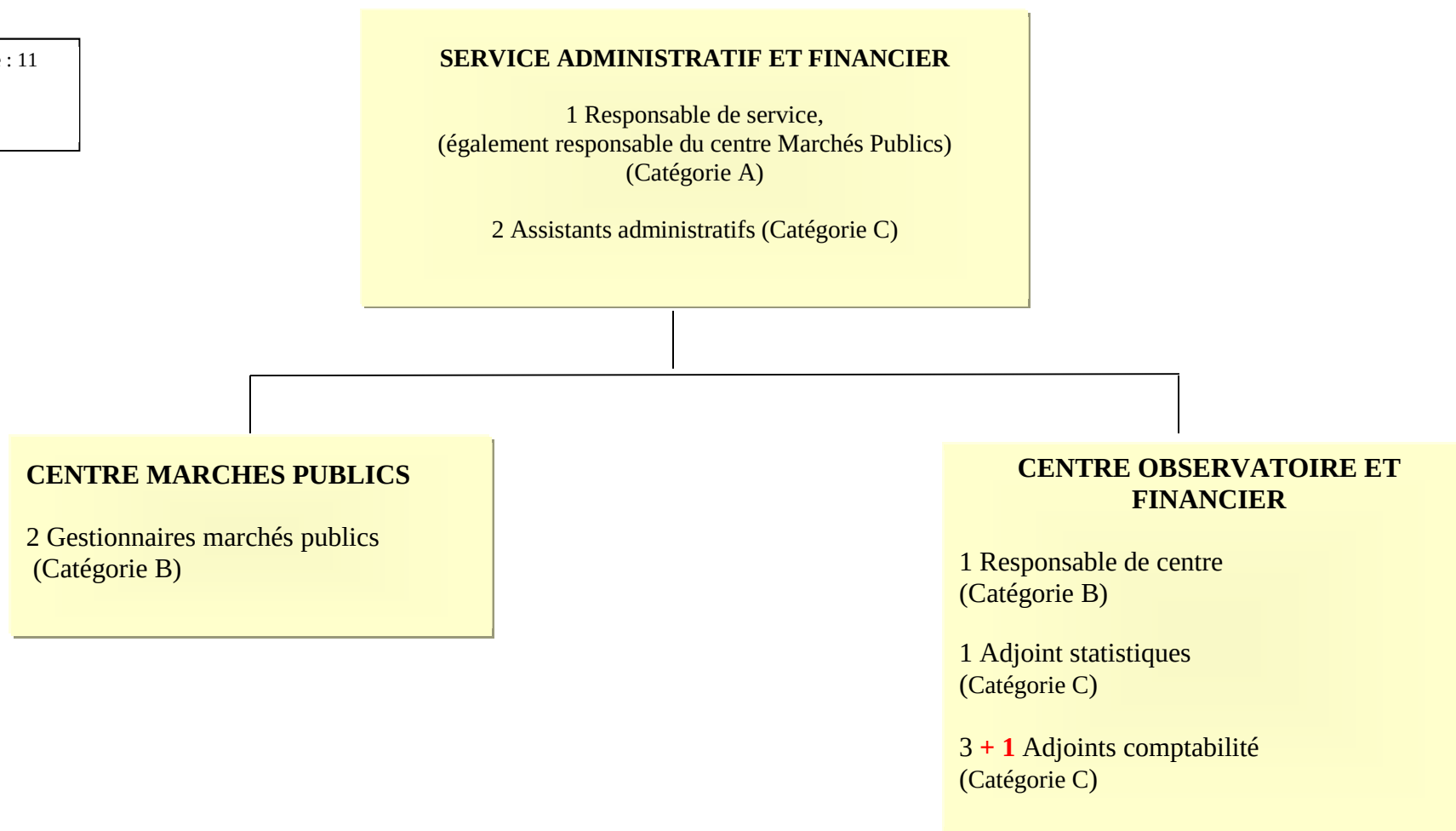
DIRECTION PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Voté du service : 29
Cat A : 6
Cat B : 5
Cat C : 18



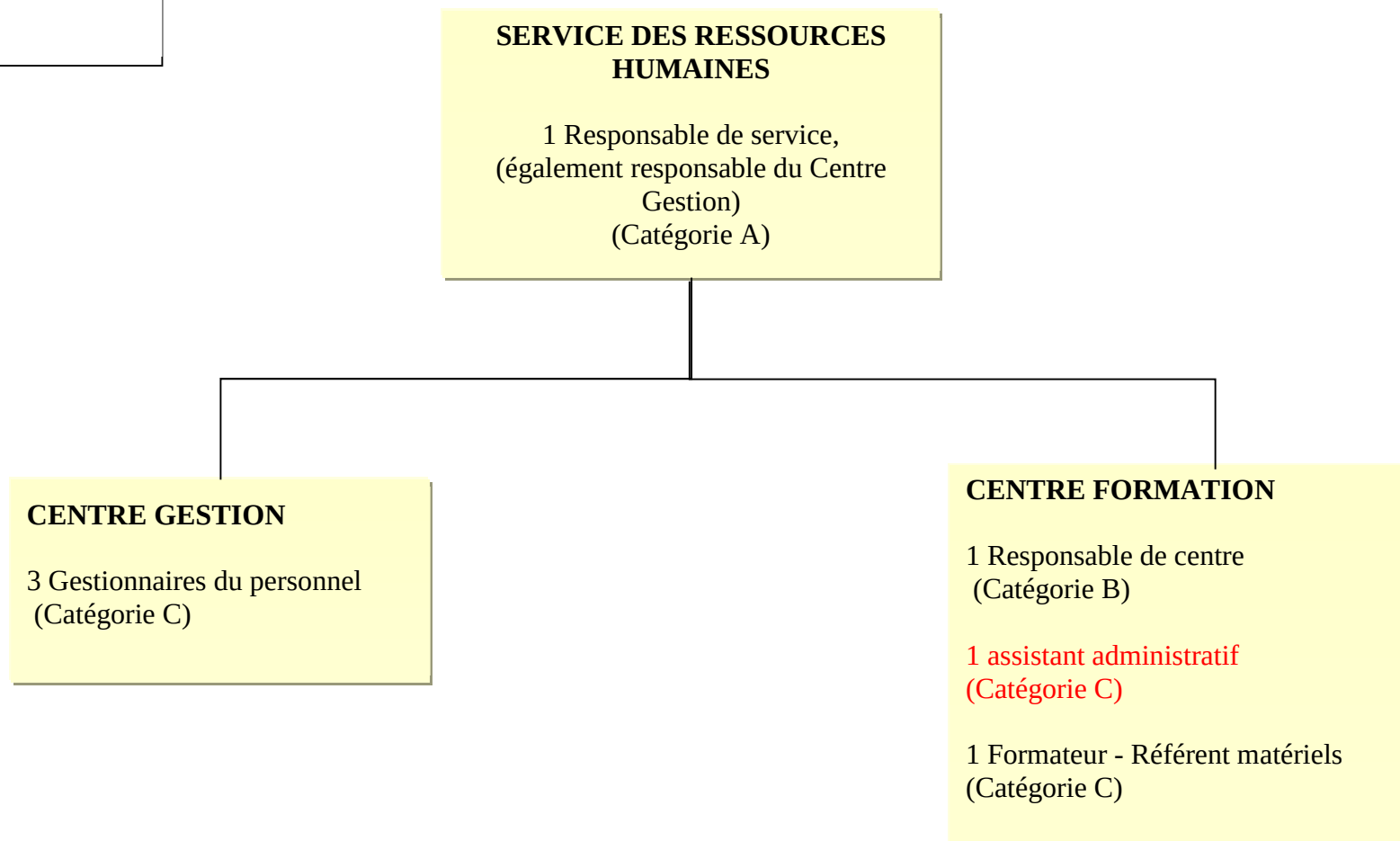
DIRECTION PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Effectif voté du service : 11
Cat A : 1
Cat B : 3
Cat C : 7



DIRECTION PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Effectif voté du service : 7
Cat A : 1
Cat B : 1
Cat C : 5



DIRECTION PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Effectif voté du service : 154
Cat A : 1
Cat B : 3
Cat C : 150

SERVICE VALORISATION

1 responsable de service - Responsable site Eysines
(Catégorie A)

CENTRE ENTRETIEN

1 Responsable de centre
(Catégorie B)

1 Contremaître Entretien CR
(Catégorie C)

10 + 1 Agents de maintenance
(Catégorie C)

CENTRES DE RECYCLAGE

1 Responsable de centre
(Catégorie B)

7 Contremaîtres CR
(Catégorie C)

34 + 2 Agents de conduite CR
(Catégorie C)

90 Agents d'exploitation CR
(Catégorie C)

CENTRE TRAVAUX

1 Responsable de centre
(Catégorie B)

2 Agents d'Assistance
Administrative
(Catégorie C)

3 Surveillants de travaux
(Catégorie C)

DIRECTION PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Effectif voté du service: 300
Cat A : 1
Cat B : 8
Cat C : 291

SERVICE COLLECTES BÈGLES

1 Responsable de service – Responsable site de Bègles
(Catégorie A)
1 Chargé de Suivi de l'informatisation de la collecte (Catégorie B)
1 Agent d'assistance administrative
(Catégorie C)

ZONE NUIT

1 Responsable de zone
(Catégorie B)

1 Adjoint au responsable
de zone
(Catégorie C)

3 Contremaîtres Nuit
(Catégorie C)

12 Agents de conduite
Nuit
(Catégorie C)

36 Agents de collecte
Nuit
(Catégorie C)

ZONE SUD

1 Responsable de zone
(Catégorie B)

1 Adjoint au responsable
de zone
(Catégorie C)

3 Agents d'assistance
administrative
(Catégorie C)

5 Contremaîtres Jour
(Catégorie C)

49 Agents de conduite
Jour (Catégorie C)

118 Agents de collecte
Jour (Catégorie C)

CENTRE SUPPORT COLLECTES

1 Responsable de centre
(Catégorie B)

UNITE PROXIMITE

1 Responsable d'unité
(Catégorie B)
1 Agent d'assistance administrative
(Catégorie C)

2 Responsables de section Suivi Qualité
et Interventions Déchets
(Catégorie C)
13 Agents Suivi Qualité et Interventions
Déchets (Catégorie C)
1 Agent d'assistance Technique HC
(catégorie C)

1 Responsable section Client Habitat
Collectif (Catégorie C)

UNITE SURVEILLANCE

1 Responsable
d'unité (Catégorie B)

3 Agents de
surveillance de
prestation
(Catégorie C)

CENTRE APPORT VOLONTAIRE

1 Responsable de centre
(Catégorie B)

4 Contremaîtres d'exploitation
(Catégorie C)

22 + **2** Agents grutiers
(Catégorie C)

6 Agents de lavage
(Catégorie C)

2 Agents maintenance du parc
(Catégorie C)

CENTRE REDEVANCE SPÉCIALE

1 Responsable de centre
(Catégorie B)

5 Agents d'assistance
administrative
(Catégorie C)

DIRECTION PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Effectif voté du service: 385

Cat A : 1

Cat B : 5

Cat C : 379

SERVICE COLLECTES

EYSINES/LATULE

1 Responsable de service – responsable site

Eysines//latule

(Catégorie A)

1 Chargé de Suivi de l'informatisation de la collecte
(Catégorie B)

ZONE CENTRE

1 Responsable de zone
(Catégorie B)

1 Adjoint au responsable de zone
(Catégorie C)

2 Agents d'assistance administrative
(Catégorie C)

3 Contremaîtres Jour
(Catégorie C)

33 Agents de conduite Jour
(Catégorie C)

80 Agents de collecte Jour
(Catégorie C)

ZONE OUEST

1 Responsable de zone
(Catégorie B)

1 Adjoint au responsable de zone
(Catégorie C)

2 Agents d'assistance administrative
(Catégorie C)

4 Contremaîtres Jour
(Catégorie C)

40 Agents de conduite Jour
(Catégorie C)

95 Agents de collecte Jour
(Catégorie C)

ZONE NORD

1 Responsable de zone
(Catégorie B)

1 Adjoint au responsable de zone
(Catégorie C)

2 Agent d'assistance administrative
(Catégorie C)

2 Contremaîtres Jour
(Catégorie C)

24 Agents de conduite Jour
(Catégorie C)

57 Agents de collecte Jour
(Catégorie C)

CENTRES DE TRANSFERTS ET USINES

1 Responsable de centre
(Catégorie B)

5 Contremaîtres exploitation CT
(Catégorie C)

16 Agents de conduite CT
(Catégorie C)

10 Agents d'exploitation polyvalents
(Catégorie C)

1 Électromécanicien
(Catégorie C)

DIRECTION PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Effectif voté du service: 53

Cat A : 0

Cat B : 1

Cat C : 52

CENTRE MATÉRIELS ET SITES

1 Responsable de centre
(Catégorie B)

